RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 06239
Numéro SIREN : 347 479 669
Nom ou dénomination : CESA

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2017 sous le numéro de dépôt 51089

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°51089 en date du 22/11/2017

N° 2050-SD2017

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : CESA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 37 ROUTE DE VAUGIRARD 92190 MEUDON — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 34749669900041 — Néant *

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
22 NOV. 2017
DEPOT N° 51089.

Exercice N clos le : 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	255 192	AG 248 161	7 031
	Fonds commercial (1)	AH	1 443 030	AI	1 443 030
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	12 196	AK	12 196
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	157 915	AS 146 629	11 286
	Autres immobilisations corporelles	AT	725 843	AU 646 470	79 373
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 000	CV	1 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	780	BG	780
	Autres immobilisations financières *	BH	117 009	BI	117 009
	TOTAL (II)	BJ	2 712 964	BK 1 041 260	1 671 705
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	270 758	BM	270 758
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	768 960	BQ	768 960
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 659 208	BY 399 698	9 259 511
	Autres créances (3)	BZ	951 665	CA	951 665
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	GD		CE	
	Disponibilités	CF	1 748 619	CG	1 748 619
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	184 418	CI	184 418
	TOTAL (III)	CJ	13 583 630	CK 399 698	13 183 932
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 296 594	IA 1 440 958	14 855 636

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 780 — (3) Part à plus d'un an : CR 673 568

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2017

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 236 400)	DA	236 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	670 301
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	23 640
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 087
	Report à nouveau	DH	2 415 622
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	645 874
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 992 924
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 185
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 820 954
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	42 635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 764 911
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 945 843
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 959
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	280 226
	TOTAL (IV)	EC	10 862 712
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 855 636

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 820 077
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 185

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2052-SD2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	25 040 256	FH	FI	25 040 256
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 040 256	FK	FL	25 040 256
	Production stockée*				FM	294 265
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	4 150
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	282 799
	Autres produits (1) (11)				FQ	7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	25 621 477
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	129
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 044 236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(37 271)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	8 629 221
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	369 487
	Salaires et traitements*				FY	4 850 679
	Charges sociales (10)				FZ	2 775 339
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	75 989
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	42 445
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	909
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	24 751 162
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	870 315
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	18
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	867
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	7 053
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	7 938
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	81 140
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	81 140
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(73 201)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	797 113

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2053-SD2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CESA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	30 043
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 767
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	20 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	82 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 739
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	27 376
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	44 115
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	38 695
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	37 263
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	152 671
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	25 712 225
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	25 066 351
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	645 874

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	108 722
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	282 772
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits sur cessions immobilisations		2 829
Amendes	1 889	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs
Reprise provision pour risques prud homme		20 000
Régularisation comptes fournisseurs		29 938
Régularisations diverses (débiteurs divers)	965	30 043
Charges prud hommes	41 261	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2017

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	1 694 703	KE		KF	15 715	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	153 841	KT		KU	4 073	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	315 763	KW		KX	9 830	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	79 778	KZ		LA	1 492	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	300 498	LC		LD	28 717	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	849 880	LO		LP	44 112	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	7 270	8V		8W	1	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	112 583	1U		1V	13 740	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	119 853	LR		LS	13 741	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	2 664 436	ØH		ØJ	73 568	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	1 710 418	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	157 915	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	325 593	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	10 234	MQ	71 036	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	329 215	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	10 234	NH	883 758	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	6 271	ØY	1 000	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	8 534	2F	117 789	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	14 805	NK	118 789	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	25 040	ØL	2 712 964	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CESA Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD2017

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	230 340	PF	17 821	PG	0	PH	248 161
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	141 409	QA	5 220	QB	0	QC	146 629
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	269 712	QE	19 088	QF	0	QG	288 801
	Matériel de transport	QH	68 101	QI	8 072	QJ	10 234	QK	65 939
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	260 885	QM	30 845	QN	0	QO	291 730
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	740 107	QV	63 225	QW	10 234	QX	793 098
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	970 447	ØP	81 047	ØQ	10 234	ØR	1 041 260

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2056-SD2017

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	20 000	5W		5X	20 000	5Y	
	TOTAL II	5Z	20 000	TV		TW	20 000	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	6 099	9V		9W	6 099	9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	954	Ø7		Ø8	954	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	357 280	6U	42 445	6V	27	6W	399 698
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	364 334	TY	42 445	TZ	7 081	UA	399 698
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	384 334	UB	42 445	UC	27 081	UD	399 698
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	42 445	UF	27		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	7 053		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	20 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 1 de l'annexe III au CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise CESA

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise CESA

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise CESA

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise CESA

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise CESA

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise CESA

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP	780	UR	780	US		
	Autres immobilisations financières	UT	117 009	UV		UW	117 009	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	673 568				673 568	
	Autres créances clients	UX	8 985 641		8 985 641			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY	15 444		15 444			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	15 579		15 579			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM						
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	250 390		250 390			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	66 172		66 172			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	451 974		451 974			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	152 105		152 105			
	Charges constatées d'avance	VS	184 418		184 418			
	TOTAUX	VT	10 913 080	VU	10 122 504	VV	790 577	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	2 950					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 724					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 185	4 185		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 764 911	5 764 911		
Personnel et comptes rattachés		8C	68 524	68 524		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	575 341	575 341		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 297 463	1 297 463		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 515	4 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 820 954	2 820 954		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 959	3 959		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	280 226	280 226		
TOTAUX		VY	10 820 077	VZ 10 820 077		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CESA | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 645 874

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés			moins part déductible *		à réintégrer :	WB	
{ de son conjoint						WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	78 048	XE	96 827
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	18 779		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	118 621	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	120 510
Amendes et pénalités	WJ	1 889	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	152 671
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES

Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8
{ - imposées aux taux de 0 %		ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme		WN
{ - Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	1 015 882

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WU 325 279

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
{ - imposées au taux de 0 %		WH
{ - imposées au taux de 19 %		WP
{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
{ - imputées sur les déficits antérieurs		XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	)	XA

Mesures d'incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonération * Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — dont déduction exceptionnelle pour investissement * X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		)	XG	232 588
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	557 867

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	458 015	
{ déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	458 015	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CESA

Réintégrations diverses	Montant

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CESA

Déductions diverses	Montant
CICE 2016	198 538
Régularisation CICE 2015	1 958
Résultat fiscal / TUP	32 092

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD2017

Désignation de l'entreprise CESA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
PARTICIPATION	9K	37 263	9L	271 066
FORFAIT SOCIAL	9M	7 453	9N	54 213
Perte / TUP SOCIETE CESA INFORMATIQUE SYSTEME 803 845 437	9P	73 905	9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	118 621	YO	325 279
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 415 622
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 074 903
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	3 490 525

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB	8 640
Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	1 066 263
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	2 415 622
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	3 490 525

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	487 873	YQ	199 676
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT	5 091 408
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	600 523
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	698 317
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	702 517
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	1 000
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 535 456
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	8 629 221
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	154 765
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	214 722
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	369 487
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	4 506 620
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	3 106 796
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*			ØB	4 711 049
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 ; handicapés) : 2			YP	138
	— Effectif affecté à l'activité artisanale			RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (si oui cocher 1 sinon 0)	ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	458 015	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	1 129 904	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale : JH 2 — N° SIRET de la société mère du groupe : JJ 80827594500026

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CESA

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	VEHICULE ME 17082012	233		233		
	2	VEHICULE MO 23062008	9 000		9 000		
	3	VEHICULE CO 01122006	854		854		
	4	VEHICULE 07112009	147		147		
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19%	Long terme ⑩ : 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ : 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1	446		446				
	2	208		208				
	3	208		208				
	4	1 967		1 967				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 13 à 20) ⑫		2 829				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 13 à 20) ⑬						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑭		(9)		(10) (Ventilation par taux)		(11)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise CESA

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 16%	0%	

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : CESA

Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2017

Désignation de l'entreprise : CESA Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ❶ ou 16 ❷ % .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CESA

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

⑯ **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E-SD2017

Désignation de l'entreprise : CESA — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SAS CESACAP 808275945

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	25 040 256
Production stockée	OD	294 265
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 150
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	41 162
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	2 829
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	25 382 669

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	129
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	8 044 236
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(37 271)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	8 103 208
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	909
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	16 111 210

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	9 271 458

IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	9 271 458

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					GX	
Période de référence	GY	du		GZ	au	
Date de cessation					HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 34749669000041

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CESA

ADRESSE (voie) 37 ROUTE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 92190 VILLE MEUDON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3 3940
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination CESACAP

N° SIREN (si société établie en France) 802827594 5 % de détention 100 Nb de parts ou actions 3940

Adresse : N° 37 Voie ROUTE DE VAUGIRARD

Code Postal 92190 Commune MEUDON Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 34747966900041

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CESA

ADRESSE (voie) 37 ROUTE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 92190 VILLE MEUDON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays FRANCE

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CESA 37 ROUTE DE VAUGIRARD 92190 MEUDON FRANCE	37 ROUTE DE VAUGIRARD 92190 MEUDON
SIRET 34747966900041	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012015

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS CESACAP - 37 ROUTE DE VAUGIRARD - 92190 MEUDON
SIE 8 AVE DE L'EUROPE 92311 SEVRES Cedex

SIRET 80827594500026

B ACTIVITE

Activités exercées : INSTALLATION ELECTRICITE GENERALE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % : 458 015 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% * : — Déficit :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :

PV à long terme imposables à 19% : — Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zone franche urbaine ☐ — Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné pa l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le si www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 30052017 Lieu : Meudon Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M PASQUOTTI Dominique

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2017)

Si déposé néant, cochez la case [X]

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*	1 066 263	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)						
				Total (a à h)		1 066 263

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires 5	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires 7	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

OLIVIER VALAT

DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016

À l'associé unique,

CESA
SAS au capital de 236'400 euros
37, route de Vaugirard - 92190 Meudon
347 479 669 RCS Nanterre

En exécution de la mission qui m'a été confiée par les associés, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice d'une durée de douze mois clos le 31 décembre 2016, sur :
- le contrôle des comptes annuels de la société Cesa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient – sur la base de mon audit – d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

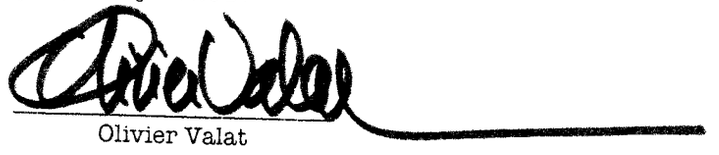
2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations que j'ai portées, notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes – qui n'appellent pas de commentaires particuliers – s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels. En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 16 juin 2017



Olivier Valat

7, PLACE BELLECOUR - 69002 LYON – FRANCE
TÉL. : 06 03 10 57 69 – EMAIL : olivier.valat@wanadoo.fr

Bilan Actif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CESA

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	255 192	248 161	7 031	9 137
Fonds commercial	1 443 030		1 443 030	1 443 030
Autres immobilisations incorporelles	12 196		12 196	12 196
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 710 418**	**248 161**	**1 462 257**	**1 464 363**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	157 915	146 629	11 286	12 433
Autres immobilisations corporelles	725 843	646 470	79 373	97 340
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**883 758**	**793 098**	**90 659**	**109 773**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 000		1 000	1 171
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	780	0	780	600
	117 009		117 009	111 028
TOTAL immobilisations financières :	**118 789**	**0**	**118 789**	**112 799**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 712 964**	**1 041 260**	**1 671 705**	**1 686 935**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	270 758		270 758	223 925
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	768 960		768 960	474 695
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**1 039 718**		**1 039 718**	**698 621**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	9 659 208	399 698	9 259 511	6 569 532
Autres créances	951 665		951 665	1 794 306
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**10 610 873**	**399 698**	**10 211 176**	**8 363 839**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 748 619		1 748 619	2 198 325
Charges constatées d'avance	184 418		184 418	129 907
TOTAL disponibilités et divers :	**1 933 038**		**1 933 038**	**2 328 232**
ACTIF CIRCULANT	**13 583 630**	**399 698**	**13 183 932**	**11 390 692**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**16 296 594**	**1 440 958**	**14 855 636**	**13 077 627**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CESA

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	236 400	236 400	236 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			670 301	670 301
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			23 640	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 087	1 087
Report à nouveau			2 415 622	2 415 622
Résultat de l'exercice			645 874	1 074 903
	TOTAL situation nette :		**3 992 924**	**4 413 313**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**3 992 924**	**4 413 313**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				20 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			**20 000**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 185	2 853
Emprunts et dettes financières divers			2 820 954	3 370 009
	TOTAL dettes financières :		**2 825 139**	**3 372 863**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			42 635	69 547
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			5 764 911	3 151 694
Dettes fiscales et sociales			1 945 843	1 936 556
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			3 959	35 075
	TOTAL dettes diverses :		**7 714 713**	**5 123 326**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			280 226	78 578
	DETTES		**10 862 712**	**8 644 314**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GÉNÉRAL		**14 855 636**	**13 077 627**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 040 256		25 040 256	25 200 969
Chiffres d'affaires nets	**25 040 256**		**25 040 256**	**25 200 969**
Production stockée			294 265	(946 427)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 150	3 000
Autres produits			282 799	304 382
			7	99
PRODUITS D'EXPLOITATION			**25 621 477**	**24 562 023**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			129	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 044 236	6 404 339
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(37 271)	54 233
Autres achats et charges externes			8 629 221	8 519 013
TOTAL charges externes :			**16 636 314**	**14 977 585**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			369 487	380 707
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 850 679	4 480 834
Charges sociales			2 775 339	2 601 728
TOTAL charges de personnel :			**7 626 017**	**7 082 562**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			75 989	85 146
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 445	2 977
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**118 435**	**88 122**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			909	757
CHARGES D'EXPLOITATION			**24 751 162**	**22 529 733**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**870 315**	**2 032 289**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**870 315**	**2 032 289**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	18	19
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	867	1 144
Reprises sur provisions et transferts de charges	7 053	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 938	**1 163**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	81 140	(15 304)
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	81 140	**(15 304)**
RÉSULTAT FINANCIER	**(73 201)**	**16 467**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**797 113**	**2 048 756**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 043	27 056
Produits exceptionnels sur opérations en capital	32 767	1 583
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 000	80 000
	82 810	**108 639**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 739	12 897
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	27 376	145 498
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	44 115	**158 394**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**38 695**	**(49 755)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	37 263	271 066
Impôts sur les bénéfices	152 671	653 032
TOTAL DES PRODUITS	**25 712 225**	**24 671 825**
TOTAL DES CHARGES	**25 066 351**	**23 596 922**
BÉNÉFICE OU PERTE	**645 874**	**1 074 903**

© Sage

Etat libre

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

ANNEXE AU BILAN ARRETE AU 31/12/2016

(Code du commerce - article 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - article 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 14 855 636 € et au compte de résultat de l'exercice sous forme de liste, dont le total des produits est de 25 712 225 € et dégageant un bénéfice de 645 873.88 €.

Cet exercice a une durée de douze mois.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 09 juin 2017.

RENSEIGNEMENTS DIVERS :
- Un contrat d'indemnité de fin de carrière a été signé avec l'assurance BANQUE POPULAIRE VIE le 28/12/2000.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS : NEANT
la société CESA a absorbé la société CESA Inform. Système, après avoir acquis les 100 % des titres à la société CARRERA (TUP avec effet comptable au 01/10/2016). Cette absorption a généré un mali de 75 029 € qui a été comptabilisé en autres charges fina Suite à l'absorption de la société CARRERA par CESACAP (transmission universelle de Patrimoine avec effet comptable au 11/10/2016), la société filiale CESA est détenue à 100% par CESACAP.

Jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2014 inclus, CARRERA était la société de tête de groupe d'intégration fiscale composé des sociétés CARRERA, CESA, PERRIN B, Entreprise MEUSNIER, Etablissement DELETRE, et CESA Informatique Système. Depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2015, ces sociétés sont fiscalement intégrées dans CESACAP. Depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2015, CESACAP consolide les comptes du nouveau groupe constitué des sociétés CESACAP, CARRERA, CESA, PERRIN B, Entreprise MEUSNIER, Etablissement DELETRE, et CESA Informatique Système.

CICE :
Le CICE de 2016 a permis d'obtenir une somme de 200 496 euros permettant d'une part de maintenir le niveau d'emploi, et de faire des recrutements, notamment un directeur commercial, et renforcement des équipes de bureau d'étude.

© Sage

Etat libre

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

INFORMATIONS SUR LES MONTANTS INTRA-GROUPE (K€)

	MONTANTS
- CLIENTS	4
- FOURNISSEURS	(266)
- C/C ACTIF	452
- C/C PASSIF	(2821)
TOTAL CREANCES ET DETTES (net)	(2631)
- CA	2
- MANAGEMENT FEES	(641)
- AUTRES ACHATS ET CH. EXTERNES	(892)
- IMPOTS ET TAXES	
- INTERETS C/C NET	0
- TRANSFERTS DE CHARGES	73
TOTAL PRODUITS ET CHARGES (net)	(1458)

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations corporelles :**

coûts historiques

b) **Stocks :**

valeur d'achat

c) **Créances :**

valeur nominale

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/16 au 31/12/16

CESA

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 694 703		15 715
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 694 703**		**15 715**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	153 841		4 073
Installations générales, agencements et divers	315 763		9 830
Matériel de transport	79 778		1 492
Matériel de bureau, informatique et mobilier	300 498		28 717
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**849 880**		**44 112**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 270		1
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	112 583		13 740
TOTAL immobilisations financières :	**119 853**		**13 741**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 664 436**		**73 568**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 710 418	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 710 418**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			157 915	
Matériel de transport			325 593	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		10 234	71 036	
Emballages récupérables et divers			329 215	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**10 234**	**883 758**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		6 271	1 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		8 534	117 789	
TOTAL immobilisations financières :		**14 805**	**118 789**	
TOTAL GÉNÉRAL		**25 040**	**2 712 964**	

© Sage

Amortissements

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	230 340	17 821		248 161
TOTAL immobilisations incorporelles :	**230 340**	**17 821**		**248 161**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	141 409	5 220		146 629
Inst. générales, agencements et divers	269 712	19 088		288 801
Matériel de transport	68 101	8 072	10 234	65 939
Mat. de bureau, informatique et mobil.	260 885	30 845		291 730
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**740 107**	**63 225**	**10 234**	**793 098**
TOTAL GÉNÉRAL	**970 447**	**81 047**	**10 234**	**1 041 260**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	17 821		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**17 821**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 220		
Installations générales, agencements et divers	19 088		
Matériel de transport	8 072		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	919	29 926	
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**33 299**	**29 926**	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**51 120**	**29 926**	

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	20 000		20 000	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**20 000**		**20 000**	
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	6 099		6 099	
Prov. sur autres immo. financières	954		954	0
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	357 280	42 445	27	399 698
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**364 334**	**42 445**	**7 081**	**399 698**
TOTAL GÉNÉRAL	**384 334**	**42 445**	**27 081**	**399 698**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	780	780	
	117 009		117 009
TOTAL de l'actif immobilisé :	**117 789**	**780**	**117 009**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	673 568		673 568
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	8 985 641	8 985 641	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 444	15 444	
État - Impôts sur les bénéfices	15 579	15 579	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	250 390	250 390	
État - Divers	66 172	66 172	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	451 974	451 974	
	152 105	152 105	
TOTAL de l'actif circulant :	**10 610 873**	**9 937 306**	**673 568**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	184 418	184 418	
TOTAL GÉNÉRAL	**10 913 080**	**10 122 504**	**790 577**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	4 185	4 185		
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 764 911	5 764 911		
Personnel et comptes rattachés	68 524	68 524		
Sécurité sociale et autres organismes	575 341	575 341		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 297 463	1 297 463		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 515	4 515		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 820 954	2 820 954		
Autres dettes	3 959	3 959		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	280 226	280 226		
TOTAL GÉNÉRAL	**10 820 077**	**10 820 077**		

© Sage

Charges à Payer

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 180
Dettes fiscales et sociales	160 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	4 185
Autres dettes	
TOTAL	**582 422**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	184 418	280 226
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**184 418**	**280 226**

© Sage

Produits à Recevoir

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	84 192
Organismes sociaux	1 260
État	10 211
Divers, produits à recevoir	66 172
Autres créances	
	152 048
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**313 883**

© Sage

Crédit-Bail

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				487 873	487 873
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				284 300	284 300
- dotations de l'exercice				104 833	104 833
TOTAL				**98 741**	**98 741**

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				329 010	329 010
- dotations de l'exercice				108 722	108 722
TOTAL				**437 732**	**437 732**

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				112 188	112 188
- à plus d'un an et cinq ans au plus				83 761	83 761
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**195 949**	**195 949**

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				1 176	1 176
- à plus d'un an et cinq ans au plus				2 551	2 551
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**3 727**	**3 727**

Mont. pris en charge dans l'exercice						

Rappel : Redevance de crédit bail	108 722

© Sage

Engagements Financiers

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	2 905 384
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	23 918
Autres engagements donnés :	
TOTAL	**2 929 302**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Composition du Capital Social

CESA

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3940	60
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3940	60

© Sage

CESA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 236 400 euros

Siège social : 37 route de Vaugirard
92190 Meudon

347 479 669 RCS NANTERRE

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
ET DECISION PRISE PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 26 JUIN 2017

.....

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 645 874 euros, à la distribution de dividendes à la société CESACAP.

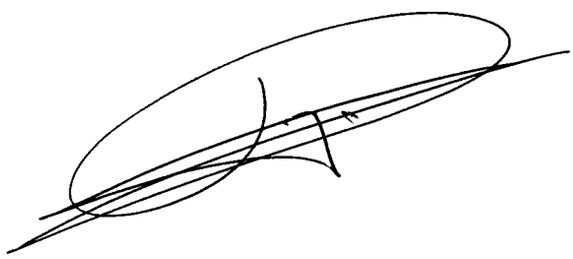
Au titre des informations obligatoires, il est précisé que les dividendes distribués par la société au cours des trois précédents exercices, et ceux dont la distribution est décidée, sont les suivants :

Dividendes distribués au titre de l'exercice clos le	Date de réunion de l'assemblée ou de la délibération ayant décidé la distribution	Montant total de la distribution	Distribution entrant dans le champ d'application de l'abattement (*)	Distribution exclue du droit à abattement
30/09/2014 (durée de 12 mois)	30/03/2015	945 739 euros	945 739 euros	Néant
31/12/2014 (durée de 3 mois)	30/06/2015	158 409 euros	158 409 euros	Néant
31/12/20015 (durée de 12 mois)	28/06/2016	1 066 263 euros	1 066 263 euros	Néant
31/12/2016 (durée de 12 mois)	26/06/2017	645 874 euros	645 874 euros	Néant

(*) Il est précisé que les distributions de dividendes entrant dans le champ d'application de l'abattement n'ouvrent droit à un abattement de 40 % qu'au profit des actionnaires personnes physiques résidant en France. La société CESACAP étant une personne morale, ne peut donc pas bénéficier de cet abattement de 40 %.

.....

Certifié conforme
Dominique PASQUOTTI
Président



CESA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 236 400 euros

Siège Social : 37 Route de Vaugirard
92190 MEUDON

347 479 669 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DESTINE A L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Cher actionnaire,

Le soussigné, Dominique PASQUOTTI, en qualité de Président a, en exécution des prescriptions légales, réglementaires et statutaires, établi le présent rapport de gestion pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de sa gestion durant l'exercice écoulé du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, d'une durée de douze mois du fait du changement de la date de clôture de l'exercice social décidé le 16 décembre 2014 et fixée au 31 décembre au lieu du 30 septembre, et pour soumettre à votre approbation les comptes et annexes dudit exercice, l'affectation des résultats et enfin les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Le rapport qui vous est présenté a pour but de compléter les éléments comptables en votre possession, afin de vous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause.

De plus, pendant la réunion, nous évoquerons toutes les questions que vous pouvez vous poser au sujet de cet exercice.

Seront abordés, au fil de ce rapport, les principaux points prévus par les dispositions législatives et réglementaires, sur lesquels toutes les informations doivent vous être données.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice, notre société a réalisé un chiffre d'affaires net de 25 040 256 euros, contre 25 200 969 euros sur l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que notre activité se développe dans le domaine de l'électricité générale.

En tenant compte du montant de la production stockée, des subventions d'exploitation, des reprises sur amortissements et provisions, et des transferts de charges, le total de nos produits d'exploitation s'établit à 25 621 477 euros, contre 24 562 023 euros sur l'exercice précédent.

Le poste "Achats de matières premières et autres approvisionnements" a atteint une somme de 8 044 236 euros, contre 6 404 339 euros sur l'exercice précédent.

La « Variation de stock » représente un produit de 37 271 euros, contre une charge de 54 233 euros sur l'exercice précédent.

Le poste "Autres achats et charges externes" s'élève à 8 629 221 euros, contre 8 519 013 euros sur l'exercice précédent.

Les "impôts, taxes et versements assimilés" s'élèvent à 369 487 euros, contre 380 707 euros sur l'exercice précédent.

La masse salariale de l'exercice s'élève à 4 850 679 euros, contre 4 480 834 euros sur l'exercice précédent.

Le personnel de la société comprend en moyenne un total de 138 personnes.

Le poste "Charges sociales" s'élève à 2 775 339 euros, contre 2 601 728 euros sur l'exercice précédent.

Les "dotations aux amortissements » s'élèvent à 75 989 euros, contre 85 146 euros sur l'exercice précédent.

Le poste « dotation aux provisions sur actif circulant » représente une somme de 42 445 euros.

Le poste « Autres charges » s'élève à 909 euros, contre 757 euros sur l'exercice précédent.

Le total de nos charges d'exploitation représente une somme de 24 751 162 euros, contre 22 529 733 euros sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est un bénéfice de 870 315 euros, contre 2 032 289 euros sur l'exercice précédent.

Les produits financiers représentent une somme de 7 938 euros, contre 1 163 euros sur l'exercice précédent.

Les « charges financières » représentent une somme de 81 140 euros, contre une somme négative de 15 304 euros sur l'exercice précédent, dégageant ainsi une perte financière de 73 201 euros, contre un gain financier de 16 467 euros sur l'exercice précédent.

Nous avons comptabilisé des « produits exceptionnels » pour 82 810 euros, contre 108 639 euros sur l'exercice précédent, et des « charges exceptionnelles » pour 44 115 euros, contre 158 394 euros sur l'exercice précédent, soit un résultat exceptionnel de 38 695 euros, contre une perte de 49 755 euros sur l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 645 874 euros au 31 décembre 2016, contre 1 074 903 euros sur l'exercice précédent, après prise en compte de la participation des salariés pour un montant de 37 263 euros, contre 271 066 euros sur l'exercice précédent et un impôt sur les sociétés à hauteur d'un montant de 152 671 euros, contre 653 032 euros sur l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice de douze mois clos le 31 décembre 2016, nous avons investi dans de nouvelles immobilisations pour la somme de 73 568 euros.

Le stock de "matières premières, approvisionnements" s'élève à montant de 270 758 euros au 31 décembre 2016, contre 223 925 euros au 31 décembre 2015.

Les « en cours de production de services » s'élèvent à 768 960 euros au 31 décembre 2016, contre 474 695 euros au 31 décembre 2015.

Les "clients et comptes rattachés" s'élèvent à un montant net après dépréciation de 9 259 511 euros au 31 décembre 2016, contre 6 569 532 euros au 31 décembre 2015.

Les autres créances s'élèvent à 951 665 euros au 31 décembre 2016 (dont des avances en compte courant à différentes sociétés du groupe CESACAP pour un montant total de 451 974 euros), contre 1 794 306 euros au 31 décembre 2015.

Les "disponibilités" figurent au bilan de clôture, pour 1 748 619 euros au 31 décembre 2016, contre 2 198 325 euros au 31 décembre 2015.

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées pour 184 418 euros, contre 129 907 euros au 31 décembre 2015.

Nos relations avec les banques sont bonnes.

Les capitaux propres de notre société sont fortement positifs et sont d'un montant total de 3 992 924 euros au 31 décembre 2016, contre 4 413 313 euros au 31 décembre 2015.

La provision pour risques et charges comptabilisée au cours d'un exercice antérieur a été annulée au 31 décembre 2016, contre 20 000 euros au 31 décembre 2015.

Les "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit" s'élèvent à 4 185 euros au 31 décembre 2016, contre 2 853 euros au 31 décembre 2015 (ne représentent que les frais de tenue de compte des banques du dernier trimestre).

Les dettes en compte courant s'élèvent à 2 820 954 euros au 31 décembre 2016, contre 3 370 009 euros au 31 décembre 2015.

Les avances et acomptes reçus sur commandes en cours s'élèvent à 42 635 euros au 31 décembre 2016, contre 69 547 euros au 31 décembre 2015.

Les "dettes fournisseurs et comptes rattachés" s'élèvent à 5 764 911 euros, au 31 décembre 2016, contre 3 151 694 euros au 31 décembre 2015.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 1 945 843 euros au 31 décembre 2016, contre 1 936 556 euros au 31 décembre 2015.

Les autres dettes s'élèvent à 3 959 euros au 31 décembre 2016, contre 35 075 euros au 31 décembre 2015.

Des produits constatés d'avance sont comptabilisés pour 280 226 euros au 31 décembre 2016, contre 78 578 euros au 31 décembre 2015.

Les dettes fournisseurs sont toutes payables à moins d'un an. Plutôt que par date d'échéance, elles sont ventilées ci-après par date de facture, ce qui permet de mieux apprécier le respect des obligations fixées par la loi LME :

	31/12/2016	**31/12/2015**
Factures non parvenues	308 900 euros	299 500 euros
Octobre	846 700 euros	380 700 euros
Novembre	2 035 100 euros	903 400 euros
Décembre	2 207 200 euros	1 064 000 euros
Factures de plus de 3 mois	100 300 euros	195 200 euros
Fournisseurs intra-groupe	265 600 euros	335 100 euros
Fournisseurs débiteurs	-4 900 euros	-25 900 euros
Total (arrondis)	**5 764 900 euros**	**3 152 000 euros**

2 - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Dans un contexte difficile, nous maintenons notre carnet de commande, et notre travail commercial nous a permis de trouver de nouveaux clients.

3 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DE L'ETABLISSEMENT DE CE RAPPORT

Nous avons réintégrer notre siège social à Meudon le 3 avril 2017, après la signature d'un nouveau bail commercial.

4 - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

5 - PRESENTATION DE NOS COMPTES

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis en conformité avec le Plan Comptable révisé et nos méthodes d'évaluation et de présentation de nos postes de bilan n'ont plus varié.

6 - ASPECTS JURIDIQUES

Il est rappelé que la délibération du 17 juillet 2007 a transformé notre société en société par actions simplifiée, et a maintenu Monsieur Dominique PASQUOTTI au poste de Président de la société, pour une durée indéterminée.

Les Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 février 2012 pour une durée de six exercices qui arrive à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et qui se réunira au plus tard le 26 juin 2017.

Monsieur Yannick ROUSSEL a été nommé Directeur Général par une délibération en date du 21 avril 2009.

Nous avons un procès (prud'hommes) en cours.

Le montant du capital social est fixé à la somme de 236 400 euros, divisé en trois mille neuf cent quarante (3 940) actions de soixante (60) euros chacune, numérotées de 1 à 3 940, souscrites et intégralement libérées en numéraire. Il est détenu à 100 % par la société CESACAP, en effet le 11 octobre 2016, la société CARRERA a été dissoute sans liquidation par transmission universelle de son patrimoine (article 1844-5 al.3 du Code civil) au profit de son actionnaire unique, la société CESACAP avec un effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2016 et un effet juridique et social au 18 novembre 2016.

7 - FRANCHISSEMENT DES SEUILS DE PARTICIPATION

Aucune information particulière n'a été donnée quant à une prise de participation dans le capital de la société CESA d'une société ayant son siège sur le Territoire de la République représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié du capital d'une société ayant son siège sur le Territoire de la République, au cours de l'exercice dont les comptes sont analysés dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que nous n'avons aucune filiale et participation.

Conformément aux termes de l'article L 233-13 du Code de Commerce, et dans le cadre des informations relatives au contrôle direct ou indirect d'une société par une Société par Actions, nous vous rappelons que depuis le mois de novembre 2010, la société CARRERA, Société Par Actions Simplifiée, identifiée au SIREN N°524 104 528 RCS PARIS, détenait la totalité du capital de notre société, et que le 16 décembre 2014, la société CARRERA a cédé une action de notre société à la société CESACAP. Il est détenu à 100 % par la société CESACAP, en effet le 11 octobre 2016, la société CARRERA a été dissoute sans liquidation par transmission universelle de son patrimoine (article 1844-5 al.3 du Code civil) au profit de son actionnaire unique, la société CESACAP avec un effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2016 et un effet juridique et social au 18 novembre 2016.

L'activité de la société CESACAP consiste à prendre des participations dans des sociétés, à gérer et animer ces participations et à fournir des prestations de services aux entreprises.

8 – *PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL*

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, il est indiqué ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2016 :

- par le personnel de la société : Néant,
- par le personnel des sociétés qui lui sont liées : Néant.

9 – *PLAN D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS*

Conformément aux dispositions des articles L.225-184 et R.222-144 du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucun plan d'option de souscription portant sur les actions de notre société.

10 - DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous avons l'obligation de soumettre à votre approbation le montant global des dépenses et charges somptuaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) ainsi que le montant de l'impôt supporté à raison de ces dépenses.

Il est rappelé que les charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts et reportées dans le tableau des réintégrations, se rapportent aux amortissements excédentaires et autres dépenses non déductibles, pour 96 827 euros. L'impôt sur les sociétés supporté à raison de ces charges non déductibles s'élève à 32 276 euros.

11 - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 645 873,88 euros, à la distribution de dividendes à la société CESACAP.

Au titre des informations obligatoires, il est précisé que les dividendes distribués par la société au cours des trois précédents exercices, et ceux dont la distribution est proposée, sont les suivants :

Dividendes distribués au titre de l'exercice clos le	**Date de réunion de l'assemblée ou de la délibération ayant décidé la distribution**	**Montant total de la distribution**	**Distribution entrant dans le champ d'application de l'abattement (*)**	**Distribution exclue du droit à abattement**
30/09/2014 (durée de 12 mois)	30/03/2015	945 739 euros	945 739 euros	Néant

31/12/2014 (durée de 03 mois)	30/06/2015	158 409 euros	158 409 euros	Néant
31/12/2015 (durée de 12 mois)	28/06/2016	1 066 263 euros	1 066 263 euros	Néant
31/12/2016 (durée de 12 mois)	26/06/2016	645 874 euros	645 874 euros	Néant

(*) Il est précisé que les distributions de dividendes entrant dans le champ d'application de l'abattement n'ouvrent droit à un abattement de 40 % qu'au profit des actionnaires personnes physiques résidant en France. La société CESACAP ne peut donc pas bénéficier de cet abattement de 40 %.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous autres éléments dont vous pourriez avoir besoin et vous invitons à émettre un vote favorable au texte des résolutions qui vous a été soumis.

Dominique PASQUOTTI
Président

